



FFvolley

BUREAU EXECUTIF N°2

PROCES-VERBAL DU 18 au 21 SEPTEMBRE 2020

(Réunion télématique avec vote électronique)

SAISON 2020/2021

Présents :

Éric TANGUY, Président

Christian ALBE, Florence AVABY, Christine MOURADIAN, Alain de FABRY, Alain GRIGUER, Yves LABROUSSE, Pierre MERCIER

Conformément à l'article 21 des Statuts de la Fédération Française de Volley, le Bureau Exécutif s'est réuni électroniquement par email.

Les membres sont invités à s'exprimer et à voter électroniquement entre le 18 septembre 2020 dès réception de la convocation jusqu'au 21 septembre à 9h00, cela afin d'approuver les dates de début et de fin des scrutins de l'élection du Conseil d'Administration olympiade 2021/2024 conformément à l'article 3 du Code Electoral.

Il est précisé que la Commission Electorale Fédérale a émis un avis favorable sur ces dates lors de sa réunion des 17 et 18 septembre 2020. Son procès-verbal a été envoyé aux membres du Bureau Exécutif en même temps que la convocation à la présente réunion.

Par rappel, le Conseil d'Administration du 10 septembre 2020 a validé les dates des assemblées générales des Ligues Régionales.

Par conséquent, après délibération, le Bureau Exécutif approuve à la majorité (7 POUR) les dates de début et de fin des scrutins de l'élection du Conseil d'Administration olympiade 2021/2024, tel que proposé par la CEF et conformément à l'article 3 du Code Electoral.

Les dates des scrutins et les formulaires de candidatures sont accessibles sur le site de la Fédération : <http://extranet.ffvb.org/288-37-1-Elections-Federales>.

Il est rappelé que :

- le calendrier général de l'élection est publié sur le site internet depuis février 2020 ;
- la date limite de dépôt des candidatures pour les quatre scrutins est **le 2 octobre 2020**.

**Le Président,
Éric TANGUY**

**Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE**

Adopté par le Conseil d'Administration du 02/11/2020
Date de diffusion : 21/09/2020 (AA) puis 03/11/2020 (VD)
Auteur : Yves LABROUSSE